

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 979 bis promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances .

n° 979

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
28 septembre 1939

Numéro JO
n° 515 du 31/10/1939

Date du numéro
31 octobre 1939

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu la dépêche ministérielle n° 5139 du 31 août 1939,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances : — le décret-loi du 28 août 1939 étendant aux colonies les prohibitions de sortie établies dans la métropole.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et communiqué après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

Hubert DESCHAMPS.